

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE APPEL A PROJETS ABC 2021

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	MAIRIE
ADRESSE DU SIEGE	
CODE POSTAL	12490
COMMUNE	Saint Rome de Cernon
N°SIRET DE LA COMMUNE	
CODE INSEE DE LA COMMUNE (N° NC RIDET POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE ET N° TAHITI POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE)	12243
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	Pantanella Pierre
FONCTION	MAIRE
TELEPHONE	06.86.46.58.66
COURRIEL	maire@saintromedecernon.fr
RESONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	Pantanella
FONCTION	Maire
TELEPHONE	06.86.46.58.66
COURRIEL	maire@saintromedecernon.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité communale de Saint-Rome-de-Cernon
CONTEXTE	Saint-Rome-de-Cernon est une commune du Sud Aveyron, à l'intérieur de la zone Causse et Cévennes classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et faisant partie du Parc naturel régional des Grands Causses (PNR GC). La commune située en bordure du plateau du Larzac bénéficie de ce fait d'une géographie particulière et variée favorable à la Biodiversité. La biodiversité est présente partout sur les

37,88 km² de notre territoire. Le PNR GC a élaboré un SCOT qui donne comme objectif dans le point 3 la biodiversité comme un capital naturel et culturel à préserver. Aussi le diagnostic des continuités écologiques doit faire ressortir les espaces fonctionnels pour la biodiversité et les corridors écologiques des espaces vitaux pour les espèces. Nous avons besoin d'identifier les modalités de préservation ou de remise en bon état. Juxtant la commune de Roquefort-sur-Soulzon, phare de l'économie du Sud Aveyron, notre commune est en plein essor « avec 750 habitants en 2008 et aujourd'hui, au 1^{er} janvier 2021, 938 habitants ». Pour cela nous devons l'intégrer dans notre PLUi qui est actuellement en élaboration à la Communauté de communes du Saint-affricain. La nouvelle équipe municipale de Saint-Rome-de-Cernon, sensibilisée à l'environnement, a trouvé naturel l'élaboration d'un ABC afin de l'intégrer dans la première révision du PLUi. Cet ABC manque, malgré toutes les actions faites dans la continuité des équipes précédentes :

- Nous avons pris un arrêté anti OGM en 2009.
- Des conventions avec la LPO en 2010.
- Nous appliquons le zéro phyto.

2014 à 2019 : création de la ZEC zone extension de crue de 2 ha comprenant la plantation de plus de 200 sujets en espèces végétales locales avec une étude de floraison de mars à novembre en faveur des pollinisateurs. Obtention du label APICITE 1 abeille en 2020.

- Photovoltaïque sur les toits. C'est plus de 1000 m².
- Construction d'une école à Energie positive avec chauffage aquathermique.
- Cantine intergénérationnelle circuit court et tendance BIO.
- Location depuis 2012 de 177ha à l'agriculteur bio pour le maintien du pastoralisme.

OBJECTIFS	<p>Fournir aux décideurs politique des cartes afin de pouvoir concilier expansion et développement de la commune avec protection de la biodiversité.</p> <p>Sensibiliser les utilisateurs du territoire de la commune à la richesse et la fragilité de la biodiversité qu'ils côtoient.</p> <p>Valoriser la biodiversité de la commune dans le cadre du développement de l'écotourisme.</p>
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	24 mois (Du 1/7/2021 au 31/6/2023)
COÛT COMPLET PREVISIONNEL	30 000 €
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	30 000 €
AIDE DEMANDEE	24 000 € soit 80% des dépenses éligibles

PERSONNELS MOBILISES	Personnels mobilisés sur le projet : 0,5 ETP Personnels nouvellement recrutés spécifiquement sur le projet : 0,5 ETP par la L.P.O. Préciser la forme contractuelle du/des éventuels recrutements : C.D.I.
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	LPO Occitanie – délégation territoriale de l’Aveyron
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Le Parc naturel régional des Grands Causses apportera son concours technique et son expertise tout au long de la mise en œuvre de l’ABC, participera à la diffusion des résultats et de toute communication sur l’ensemble de son territoire. Créé en 1995, le Parc naturel régional des Grands Causses est en phase de révision de sa charte. Cet ABC répond à l’axe actuel 45. Préserver et faire connaître la biodiversité, et anticipe de futures actions en application de la future charte révisée (2022-2037). Par ailleurs, le Parc est animateur des sites Natura 2000 de son territoire, et sera à ce titre un partenaire privilégié sur ces espaces naturels d’intérêt communautaire.

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

Cadrage et contexte du projet d’ABC de la biodiversité sur la commune de Saint Rome de Cernon :

Le territoire de la commune est situé à la bordure sud-ouest du Causse du Larzac. Cette géographie particulière et variée forme sur un même territoire une mosaïque d’habitats naturels différents, propice à la biodiversité : pelouses sèches, bois et de bocage, de falaises karstiques et causses. Une rivière, le Cernon et son affluent le Soulzon, fait résurgence quelques kilomètres en amont de la commune sous le plateau du Larzac.

D’autre part le climat méditerranéen altéré, résultant de cette situation géographique à cheval entre la méditerranée et le massif central font que l’on y rencontre une faune et une flore tout à fait particulières. Cette richesse est avérée par la présence d’un site Natura 2000 et 3 zones de la commune de Saint Rome de Cernon font l’objet d’une ZNIEFF dont le suivi est assuré par le Parc naturel régional des Grands Causses auquel appartient Saint Rome de Cernon : réf : 730011213 : Puech long, Auzard et Lebrou (pelouses calcicoles sèches); 730030114 : Plateau de Cassous et bois de Laumière (pelouses, landes et bois sur calcaire, flore caussenarde); 730011190 : Cirques de Saint-Paul-des-Fonts et de Tournemire.

. Les habitants de notre commune sont attachés à ces paysages particuliers mais pour la plupart méconnaissent la biodiversité qui s'y trouve : veuillez trouver ci-joint quelques exemples des espèces rencontrées sur notre commune (Sources www.faune-tarn-aveyron.org, www.inpn.mnhn.fr)

Oiseaux :

- **espèces propre au milieu caussenard** : Pie-grièche méridionale présente en nombre ainsi que les Fauvettes passerinettes et orphées, l'engoulevent d'Europe, le coucou geai, Crave à bec rouge et le tichodrome échelette sur les falaises

- **espèces du cortège agrosystème** : l'Alouette des champs, l'alouette lulu, la Tourterelle des bois et la Huppe fasciée dans le bocage ainsi qu'une grande diversité d'oiseaux grâce aux zones boisées comme le Pic épeiche, le Pic noir. Par ailleurs, des inventaires complémentaires devraient permettre de trouver sans trop de difficulté des oiseaux comme le Pipit rousseline, le Torcol fourmilier, la Pie-grièche écorcheur, ...

-**Rapaces** : Presque tous les rapaces caractéristiques y sont présents grâce à la topographie variée de la commune. Ainsi les falaises karstiques du bord du Larzac hébergent de nombreuses espèces rares : Aigle royal, Aigle Botté, Chevêche d'Athéna, Hibou Grand-Duc et petit duc, Vautour Fauve, Vautour moine, vautour Percnoptère. Nous observons également des Faucons Crècerellettes, Faucon-kobez, le Busard Saint Martin, Elanion Blanc, le Milan Royal, et même de temps à autre le Gypaète Barbu (réintroduction en cours depuis 2012 dans le Parc naturel régional es Grands Causses et dans le Parc national des Cévennes).

La commune semble aussi être située sur **un couloir migratoire aviaire**, les oiseaux contournant les sommets des Cévennes et du plateau du Larzac, à certaines saisons on voit des vols de Grues cendrées, mais surtout des rassemblements de Milans noir, ou de faucon Crècerellette et on a même vu en septembre 2020 des Cigognes faire étape pour se reposer et se restaurer de quelques criquets. Enfin le Circaète Jean-le-Blanc, un aigle migrateur qui se nourrit de reptiles, chasse une bonne partie de l'été sur notre avant causse.

Reptiles :

On trouve également plusieurs espèces de reptiles-: Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), Lézard à deux raies, en France Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*), Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), Vipère aspic (*Vipera aspis*).

Chiroptères

Les falaises karstiques qui surplombent la commune forment des grottes qui abritent des colonies de chauve-souris : les Petits Rhinolophes (Grotte de Sargel). Les vieilles maisons en pierres de la commune leurs sont également favorables.

Faune aquatique

La rivière Cernon dont les eaux proviennent des infiltrations dans le Causse du Larzac offre une eau de grande qualité qui permet une biodiversité aquatique importante. Avec ses eaux claires, calcaires, bien oxygénées elle jouit d'une réputation justifiée

d'excellente rivière à truites (*fario*). La population est remarquable tant en qualité qu'en quantité. On notera également la présence d'espèces protégées comme l'écrevisse à pattes blanches, la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie.

Batraciens

Les nombreuses sources qui sortent du plateau, les différentes mares formées naturellement dans les marnes et les terres argiles ou aménagées par l'homme pour le pastoralisme sont propices aux batraciens. On a ainsi la chance de croiser sur notre territoire des espèces en voie de disparition encore en grand nombre : Crapaud calamite, Pélodyte ponctuée, Salamandre Tachetée.

Insectes et arachnides

Le sud Aveyron est reconnu depuis longtemps comme une région d'intérêts par les entomologistes. Sa géographie variée et escarpée fait que l'agriculture, essentiellement pastorale, ne peut pas être présente partout. On trouve encore sur certaines zones des prairies naturelles, ailleurs les surfaces fourragères sont prédominantes. Nous avons une forte proportion de la surface agricole en agriculture biologique mais il n'y a ni arboriculture ni viticulture. Cela présage d'une faible exposition aux pesticides et d'habitats naturels préservés. On espère trouver une belle diversité d'insectes. Cependant les insectes disparaissant à un rythme alarmant partout ailleurs, il nous semble important de refaire des inventaires. Il faut plus que jamais recenser ces zones sur lesquelles la biodiversité est encore importante pour les suivre et les protéger. Les insectes étant indispensables au maintien de notre biodiversité nous souhaitons les recenser dans notre ABC.

Flore

Située dans les avants-causses, la commune de Saint-Rome-de-Cernon est caractérisée par un paysage agro-pastoral dans lequel on rencontre, en particulier sur l'ouest de la commune, des pelouses sèches calcicoles abritant une flore typiquement caussenarde, le cheveu d'ange (*Stipa pennata*), l'Aphyllanthe de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*), la Catananche bleue (*Catananche caerulea*), la Phalangère à fleurs de lis (*Anthericum liliago*), le Cardoncelle mou (*Cardoncellus mitissimus*) qui affectionnent les zones thermophiles. Il faut signaler la présence d'espèces phares à protection nationale : une espèce endémique l'Ophrys de l'Aveyron (*Ophrys aveyronensis*) et l'Aster amelle (*Aster amellus*).

Sur les croupes plus ou moins étroites disséquées par les vallons latéraux du Cernon on peut retrouver de belles prairies sèches de fauche qui abritent un grand nombre d'espèces d'orchidées, certaines pouvant recouvrir la totalité de la parcelle telle l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), l'Orchis pyramidal (*Orchis pyramidalis*) ou l'Ophrys litigieux (*Ophrys araneola*). L'Ophrys aveyronensis est particulièrement bien représentée sur plusieurs stations dont une particulièrement remarquable avec plus de 250 individus.

Les parcelles de cette zone possèdent en outre un cortège important d'orchidées : Ophrys jaune (*Ophrys lutea*), Ophrys bécasse (*Ophrys scolopax*), Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*), Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Orchis homme pendu (*Orchis anthropophora*), Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), etc.

Au total 16 espèces d'orchidées ont pu être inventoriées ces dernières années sur divers sites qui sont tous accessibles facilement.

Mesures prises antérieurement :

Changement de l'éclairage public : passage en LED avec diminution de 50% la nuit entre minuit et 5h00. Nous continuons la rénovation de notre éclairage.

Mise en place du Zéro Phytosanitaire délibération 2017/027 séance du 28 avril 2017.

Partenariat avec la L.P.O. sur la protection des effraies avec mis en place de nichoir dans les clochers.

Mise en place de nichoir pour chauve-souris, mésanges bleue, charbonnière et nonettes.

Sur notre commune, des particuliers ont déclarés leurs terrain refuge LPO et ont participé à la mise en place de nichoirs.

2014 à 2019 : création de la ZEC zone extension de crue de 2 ha comprenant la plantation de plus de 200 sujets en espèces végétales locales avec une étude de floraison de mars à novembre en faveur des pollinisateurs. Obtention du label APICITE 1 abeille en 2020.

Photovoltaïque sur les toits. C'est plus de 1000 m².

Construction d'une école à Energie positive avec chauffage aquathermique.

Cantine intergénérationnelle circuit court et tendance BIO.

Location depuis 2012 de 177ha à l'agriculteur bio pour le maintien du pastoralisme.

Le parc des grands causses a diffusé largement, en coopération avec la commune, des informations grand public sur la pyrale du buis et sur les chenilles processionnaires.

Par ailleurs, il s'est (conformément aux décisions de la cellule de crise inter partenaires) doté en septembre 2018 de matériel spécifique (turbines, perche télescopique et petits matériels pour pulvérisation à pied) qui est mis à disposition des communes. Il forme le personnel communal au traitement des chenilles processionnaires. Les traitements mis en œuvre sont bio. Par ailleurs dans le cadre du PAPI, avec le SMBVTA (Syndicat mixte du bassin versant Tarn Amont) nous avons des actions qui visent les plantes invasives ainsi que la gestion des berges.

Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC :

Fournir aux décideurs politiques des cartes afin de pouvoir concilier expansion et développement de la commune avec protection de la biodiversité. Ainsi il lui serait utile de connaître les secteurs les plus fragiles du point de vue de la biodiversité pour éviter de les dégrader par des aménagements. En effet la commune poursuit certains projets pour lesquels elle aurait besoin d'un diagnostic d'impact sur la biodiversité :

- La commune en collaboration avec la communauté de commune du Saint-affricain et le Parc naturel régional des Grands Causses a pour projet de réouvrir une falaise à la pratique de l'escalade ou simplement d'ouvrir des chemins de randonnées afin d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de favoriser le tourisme de pleine nature mais cela représente peut-être un risque pour la biodiversité.
- Mesurer l'impact que peut avoir un projet d'un développeur d'infrastructure télécom qui projette d'installer une antenne de 40 m de haut sur une de nos pelouses sèches.

Gérer la cohabitation entre les castors qui se sont installés sur les rives du Cernon tant, et nos habitants et nos infrastructures (zones d'activités, habitations, vergers...).

Prendre des mesures rapides de conservation des mares et lavognes, ainsi que de sensibiliser la population qui vie juste à côté. Il existe des mares sur lesquelles est présent le Crapaud calamite et de nombreuses autres espèces menacées. Ces mares sont, pour certaines, par manque d'entretien en voie d'assèchement et pour d'autres entourée aujourd'hui d'un lotissement.

Sensibiliser les utilisateurs du territoire de la commune à la richesse et la fragilité de la biodiversité qu'ils côtoient.

Valoriser la biodiversité de la commune dans le cadre du développement de l'écotourisme.

L'intérêt du projet :

Préserver une biodiversité remarquable dans un territoire où les activités humaines sont en expansions.

Faire découvrir la richesse de la biodiversité à Saint Rome de Cernon. Faire prendre conscience qu'il faut la préserver et montrer que cela peut aussi être un capital économique ! La biodiversité participe à l'attractivité de notre territoire !

Les bénéficiaires du programme :

- 1) **Les élus** de la commune afin de bénéficier d'une expertise nécessaire à la conduite d'une politique respectueuse de la biodiversité.
- 2) **Les personnes susceptibles d'utiliser les espaces naturels.** Notre volonté est donc d'associer à la réalisation de ce programme :
Les pratiquants de sport de pleine nature, les membres de la société de chasse du village, les agriculteurs de la commune qui seront systématiquement invités à chaque action publique par courrier individuel dans le but de les sensibiliser à la biodiversité qu'ils côtoient.
- 3) **Les habitants du village :** les sorties de recensements leurs seront ouverte et certains évènements leurs seront tout spécialement consacré, l'association Art et Loisir du village sera associer à ces animations.
- 4) De même **les enfants de l'école et du centre aéré** participeront ;
- 5) **Le Grand public extérieur à notre commune :** Cet ABC nous permettra d'animer et de promouvoir notre territoire rural au travers de sorties de qualités qui fera connaitre et aimer notre biodiversité si particulière.
- 6) **Le territoire et sa Biodiversité :** mieux la connaitre c'est mieux la protéger.

Les leviers mobilisés pour atteindre les objectifs :

Communication :

Réunions publiques

Une réunion avec élus, citoyens et partenaires du projet sera organisée en début de programme. Elle permettra de :

- présenter le programme (ses objectifs, la méthode).
- présenter l'état des lieux des connaissances et les besoins à combler au cours des 2 ans.
- présenter quelques espèces connues sur la commune de façon ludique.
- proposer au public, différentes manières de contribuer à la connaissance par des protocoles adaptés à 3 niveaux (débutant, moyen et confirmé)
- débattre avec les citoyens sur le fond du projet

Une seconde réunion du même type sera organisée en fin de programme afin de présenter les résultats, les perspectives et de poursuivre le débat citoyen. Nous verrons en fonction de l'avancement si besoin d'une réunion intermédiaire.

Invitation nominative par courrier aux réunions publiques et sortie sera envoyée à chaque agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, et pratiquants des sports de pleine nature de la commune par prise de contact avec leur fédération respective.

Les habitants seront informés par site internet communal et intercommunal, le panneau d'affichage électronique et l'application panneaux Pocket, ainsi que le réseau social Facebook.

Les enfants seront impliqués par les enseignants de l'école et le personnel du centre aéré qui seront associés au travers du déploiement des programmes « Mon établissement est Refuge LPO » et « Vigie-nature école ».

Afin de toucher le grand public il y aura publication de chaque action publique et sortie auprès des offices de tourisme de la région (Millau, Roquefort, Saint Affrique, et Larzac), sur le site du parc Naturel des grands Causses, et dans les journaux locaux. Nous créerons une mail-liste des personnes qui souhaitent être systématiquement informé des prochains rendez-vous en lien avec la réalisation de L'ABC.

Recueil de données existantes

Un recueil de données existantes de faune, flore et habitats permettra de réaliser une première cartographie des connaissances et de cibler des zones à prospecter en fonction de 2 critères : zones sur lesquelles il existe un manque de connaissance et zones qui apparaissent à enjeux et sur lesquelles les connaissances pourraient être complétées en s'intéressant à de nouveaux groupes d'espèces.

Il sera fait appel aux données du SINP et à d'autres données qui n'auraient pas encore été transmises au SINP (par exemple en raison de leur antériorité à la mise en œuvre du SINP...)

Les divers zonages prenant en compte la biodiversité et leurs données afférentes seront recensés et cartographiés (Znieff, Natura 2000, PNR GC...).

Les réunions de rencontre avec les agriculteurs et les fédérations de chasse et pêche nous permettra de nous appuyer sur leur connaissance du territoire.

Inventaires

Les inventaires seront réalisés selon les recommandations du Guide ABC de Paquin, Roulot et Lévêque (2014).

Une majorité d'inventaires sera réalisée par des professionnels qui laisseront néanmoins la possibilité au public de les accompagner sur le terrain. L'autre partie des inventaires sera menée sous forme de sorties de sciences participatives avec les habitants afin de les faire participer de façon ludique à l'amélioration des connaissances et de les sensibiliser à la biodiversité sur le terrain.

Les principaux groupes d'espèces inventoriés seront la flore, les papillons, les libellules, les oiseaux, les amphibiens et les chauves-souris. Toutefois, d'autres espèces seront inventoriées au gré des rencontres effectuées sur le terrain et dans la mesure des compétences des organisateurs (ex. reptiles, punaises, orthoptères, coléoptères patrimoniaux, mammifères hors chauves-souris...).

- Flore/habitats

Les inventaires auront lieu de mai à juin. Les habitats seront caractérisés selon la typologie EUNIS a minima au degré 4. Certains habitats qui nécessitent une caractérisation moins fine de la flore continueront d'être caractérisés pendant le reste de l'année.

Orchidées : Les inventaires auront lieu de fin mars à juin. Les données de l'inventaire des orchidées seront mises en ligne en coordination avec la SFO et pourront être consultable sur l'INPN.

- Papillons & libellules

Les inventaires auront lieu entre le mois de mai et le mois de septembre. Ils seront réalisés par des professionnels disposant d'autorisations de capture. Les papillons de jour et les libellules seront capturés au filet et relâchés sur place après détermination.

Dans des milieux très particuliers qui pourraient être repérés, de rares inventaires de papillons de nuit pourraient être réalisés à l'aide d'un piège lumineux.

- Oiseaux

Les inventaires d'oiseaux en période de reproduction seront menés de mars à avril à vue et à l'écoute. Autant que possible les relevés permettront de préciser les indices de reproduction.

Une recherche des oiseaux hivernants sera aussi réalisée.

- Amphibiens

Les inventaires auront lieu à la fin de l'hiver et début du printemps. Ils seront effectués en soirée et les espèces seront déterminées à vue ou au chant.

- Chauves-souris

Les inventaires auront lieu tout au long de l'année. Ils seront réalisés par des professionnels formés à ce type de recherche et respectant des mesures de précaution visant à ne pas déranger les chauves-souris. En hiver les inventaires se feront dans des gîtes favorables à l'hibernation. Du printemps à l'automne des détecteurs d'ultrasons passifs seront utilisés pour caractériser le potentiel de plusieurs sites en tant que territoire de chasse.

Dans des milieux très particuliers qui pourraient être repérés, quelques séances de capture pourraient permettre de préciser les espèces présentes et les statuts de reproduction. Ces captures seront réalisées par un professionnel disposant d'une autorisation de capture.

Actions avec les habitants :

Un concours photos sera lancé afin de faire participer le public non naturaliste, mais sensible à la nature. Le principe du concours sera de faire des photographies d'espèces sur la commune pendant une année. Les meilleures photographies seront ensuite sélectionnées par un jury qui se réserve la possibilité d'offrir des lots aux gagnants. Les photographies primées seront utilisées pour une exposition sur la biodiversité de la commune.

Actions avec les enfants :

Au cours du programme, 2 projets seront développés avec l'école du village.

« Mon établissement est Refuge LPO »

Ce premier projet montrera aux enfants comment préserver la biodiversité de proximité au sein de leur établissement. Après une découverte de la biodiversité locale, les enfants mettront en œuvre des actions pour accueillir la biodiversité. Ces actions seront définies au préalable avec les enseignants. Il peut s'agir de pose de nichoirs, de gîtes à chauves-souris, de gîtes à insectes, de semis, ou de restauration d'une mare... Nous devons récupérer une ruche pédagogique.

« Vigie-nature école »

Ce deuxième projet visera à faire choisir aux écoles un inventaire participatif, à leur expliquer le protocole et à les aider à le mettre en œuvre. Ce projet sera ensuite animé annuellement pour assurer une continuité.

Le centre aéré joindra aux sorties de recensements lorsque cela sera possible.

Action de recherche :

Un inventaire avec quantification sera un point de départ pour suivre l'évolution de la biodiversité.

Calendrier :

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<i>Recueil de données existantes</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>07/2021</i>	<i>10/2021</i>
<i>Inventaires papillons & libellules</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>07/2021</i>	<i>09/2021</i>
<i>Inventaire des chauves-souris</i>	<i>Cartes d'enjeux (gîtes et terrains de chasse)</i>	<i>07/2021</i>	<i>09/2021</i>
<i>Sorties nature avec habitants</i>	<i>Recrutement de participants aux sciences participatives</i>	<i>07/2021</i>	<i>12/2021</i>
<i>Inventaire des chauves-souris</i>	<i>Cartes d'enjeux (gîtes et terrains de chasse)</i>	<i>07/2021</i>	<i>09/2021</i>
<i>Projet « Refuges LPO écoles »</i>	<i>Participation des écoles aux inventaires</i>	<i>09/2021</i>	<i>06/2022</i>
<i>Réunion publique avec les élus</i>	<i>Présentation du programme Recueil des souhaits de participation de la part du public</i>	<i>11/2021</i>	<i>11/2021.</i>
<i>Lancement d'un concours photos</i>	<i>Implication de citoyens non naturalistes et recueil de d'observations</i>	<i>11/2021</i>	<i>11/2021</i>
<i>Réunion publique avec les élus</i>	<i>Présentation des résultats Echanges avec les citoyens</i>	<i>11/2021</i>	<i>11/2021</i>
<i>Inventaires oiseaux hivernants</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>12/2021</i>	<i>01/2022</i>
<i>Inventaire des amphibiens</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>02/2022</i>	<i>04/2022</i>
<i>Inventaires oiseaux</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>03/2022</i>	<i>06/2022</i>
<i>Inventaires Orchidées</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>03/2022</i>	<i>07/2022</i>
<i>Inventaires flore/habitats</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>05/2022</i>	<i>06/2022</i>
<i>Inventaires papillons & libellules</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>06/2022</i>	<i>09/2022</i>
<i>Projet « Vigie nature écoles »</i>	<i>Participation des écoles aux inventaires</i>	<i>09/2022</i>	<i>06/2023</i>
<i>Inventaire des amphibiens</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>02/2023</i>	<i>04/2023</i>
<i>Clôture concours photos et remise de prix</i>	<i>Implication des citoyens</i>	<i>02/2023</i>	<i>02/2023</i>
<i>Inventaires oiseaux</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>03/2023</i>	<i>06/2023</i>
<i>Inventaires flore/habitats</i>	<i>Cartes d'enjeux</i>	<i>05/2023</i>	<i>06/2023</i>

3.Perspectives de l'action

La cartographie des enjeux connus d'habitats, de flore et de faune sera annexée au PLUi et éclairera les élus pour la réalisation des projets d'aménagements

Par ailleurs, la commune qui a la volonté de créer une mobilisation citoyenne autour de la biodiversité souhaite proposer, à la suite de l'ABC, des chantiers participatifs pour améliorer la biodiversité (ex. plantations de haies, création ou restauration de mares, protection du site, pose de nichoirs et gîtes...).

L'atlas de la biodiversité pourrait nous permettre, si des inventaires quantitatifs sont réalisés de prendre conscience de l'impact de certaines pratiques. De créer un dialogue entre les différents utilisateurs des espaces naturels de notre territoire. Eventuellement de rassurer la population et de créer une prise de conscience si l'on se rend compte que certaines d'entre elle sont à l'origine d'une érosion de la biodiversité. Inciter à mettre en place des pratiques plus durables.

L'exposition photo pourra être mise à disposition permanente de la nouvelle école du village mais aussi dans la médiathèque intercommunale ou à la disposition d'autres écoles ou communes afin qu'ils prennent conscience de l'importance de cette connaissance.

4. Gouvernance

La gouvernance est assurée à deux niveaux :

- Tout d'abord, les réunions publiques associant citoyens et élus permettront le cas échéant de dégager des envies et des volontés qui pourront orienter les besoins en connaissance d'un point de vue thématique ou géographique.
- Un comité de suivi sera mis en place. Il associera entre autres les élus référents (Maire et Adjoint en charge de la biodiversité), La L.P.O., le Parc Naturel Régional des Grands Causses, Le syndicat mixte du bassin versant du Tarn amont, l'association de chasse, des représentants du monde agricole et des citoyens.

5. Impacts sur l'emploi local et sur l'économie locale :

- ❖ Valoriser la biodiversité de la commune dans le cadre du développement de l'écotourisme :
 - La commune est réputée pour la pêche, la chasse, le trail (Trail des Templiers), ou l'escalade, mais trop peu pour sa biodiversité remarquable. Or de par sa situation, à mi-chemin entre plusieurs grands sites touristiques du Sud-Aveyron (cave de Roquefort, viaduc de Millau), il existe un potentiel pour l'écotourisme, si tenté que l'on sait le protéger et le promouvoir.
- ❖ Qualité de vie, animation et maintien des populations en milieu rural.

6. Résumé publiable du projet

Saint-Rome-de-Cernon est une commune du Sud Aveyron, à l'intérieur de la zone Causse et Cévennes classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et faisant partie du Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNR GC). La biodiversité est présente partout sur les 37,88 km² de notre territoire. Le PNR GC a élaboré un SCOT qui donne comme objectif dans le point 3 la biodiversité comme un capital naturel et culturel à préserver. Aussi le diagnostic des continuités écologiques doit faire ressortir les espaces fonctionnels pour la biodiversité et les corridors écologiques des espaces vitaux pour les espèces. Nous avons besoin d'identifier les modalités de préservation ou de remise en bon état. Notre commune est en plein essor « avec 750 habitants en 2008 et aujourd'hui, au 1^{er} janvier 2021, 938 habitants ». Afin d'allier développement et préservation de notre patrimoine, nous devons faire cette ABC qui nous permettra de mettre en osmose habitants et nature. Avec nos partenaires tel que le PNR GC, la LPO on s'est allié des professionnels qui nous aiderons à cette connaissance et prise de responsabilité. En engageant des actions avec l'école, c'est vers futur que nous nous tournons pour cette préservation. En incorporant nos travaux dans le PLUi, dans notre vision de développement, nous agiront pour la préservation de notre territoire qui de fait s'enrichira de cette biodiversité.